

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES **UES METROPOLE TELEVISION**

Les élus de votre CSE (Comité Social et Economique), regroupés en intersyndicale depuis deux ans, **s'engagent à toujours mieux défendre vos droits et vos conditions de travail.**

Durant ces 2 dernières années, votre CSE a poursuivi sa digitalisation : règlements de vos achats et de vos subventions en dématérialisation, sans oublier le lancement de la nouvelle application pour mieux vous informer sur les œuvres sociales, tout en continuant à vous recevoir avec plaisir.

C'est grâce à la poursuite d'un dialogue social constructif avec la direction que votre CSE a réussi à prolonger les avantages acquis, comme l'accord d'intéressement, le maintien de l'abondement et de sa part variable RSE.

Fort de ces améliorations, votre CSE entend poursuivre sa mission avec l'élan et la solidarité d'une liste commune, composée de salariés agissant dans différents services du groupe M6. Pour ces élections votre CSE représente une nouvelle UES (Unité Economique et Sociale) : Métropole Télévision, Edi TV, Sedi TV, M6 Génération, M6 Thématique, Jeunesse TV, Paris Première, M6 interactions et M6 Distribution Digital.

C'est en soutenant notre liste que nous pourrons ensemble continuer à vous accompagner durant les quatre prochaines années sur les thèmes qui vous préoccupent :

- **le maintien de la Prime du Partage de la Valeur (PPV)**
- **un assouplissement de l'accord de télétravail**
- **une harmonisation des accords d'entreprise**
- **un accord égalité professionnelle**
- **un accord qualité de vie au travail**

Votre CSE sera attentif à la stratégie du groupe, ses transitions et sa poursuite des développements en non-linéaire. Nous serons un interlocuteur incontournable dans le cas d'un changement de notre actionnariat de contrôle pour assurer la protection de l'ensemble des collaborateurs et défendre vos intérêts comme ceux du groupe.

Nous continuerons à défendre et à améliorer la parité et l'égalité femmes hommes, et nous resterons vigilants sur l'évolution des salaires et le maintien de votre pouvoir d'achat en cette période de forte inflation.

Nous continuerons d'être à votre écoute et poursuivrons notre engagement à vous représenter, en portant vos demandes et vos attentes auprès de la direction.

Le vote électronique sera ouvert du 31 mai au 7 juin 2024.

VOTEZ POUR VOS REPRÉSENTANTS DU CSE